RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

# RESUME DE LA DEMANDE D'AUTORISATION SOUMISE PAR UNIVITY POUR L'EXPLOITATION D'ASSIGNATIONS DE FREQUENCE POUR UN SYSTEME SATELLITAIRE

## 1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET RELATIFS AU DEMANDEUR

La présente demande est soumise par la société Univity, anciennement Constellation Technologies & Operations, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris avec le numéro : 910 683 291. Son siège social est domicilié : 82 avenue du Maine à Paris, 75014 Paris.

A la date de la demande, le demandeur n'est titulaire d'aucune autorisation.

## 2. RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

### 2.1. Renseignements relatifs aux assignations de fréquences

| Bandes de fréquences (MHz) et sens de transmission | Désignation du réseau à satellite | Références Publications UIT | Références et dates Circulaires UIT (WIC ou IFIC) |
|---|---|---|---|
| 24250-27500 (↑)<br>24250-27500 (↓) | CT GLOBAL | API/A/13898 | 3041 / 04.03.2025 |

La zone de service demandée pour l'exploitation des assignations de fréquence porte sur l'intégralité des Régions 1, 2 et 3 définies par le Règlement des radiocommunications.

Les assignations des bandes 24250-27500 MHz (Terre vers espace) et 24250-27500 MHz (espace vers Terre) contenues dans les sections spéciales précédemment mentionnées seront exploitées dans le service mobile par satellite et demandées à être exploitées sous couvert des dispositions du numéro 4.4 du Règlement des Radiocommunications (RR)

Les assignations de fréquence du système à satellites CT GLOBAL ont été communiquées par l'ANFR à l'UIT pour le compte de la société Constellation Technologie et Operations.

## 2.2. Renseignements relatifs au système satellitaire

Les assignations de fréquences qui font l'objet de la présente demande sont exploitées dans un premier par la charge utile EARLY TEST embarquée sur le satellite ION SCV-018 (identifiant international : 2025-135AZ) de la société D-ORBIT afin de réaliser une démonstration technique de liaison 5G mmWave satellitaire et de valider le prototypage de l'interface 5G mmWave, le prototypage des antennes sol et la stratégie de partage avec les services de Terre.

Le projet vise l'exploitation par une constellation de satellites dans les années à venir. Cependant le détail de la configuration de cette future constellation n'est pas connu à ce stade. La future constellation sera utilisée pour offrir un service de connectivité complémentaire aux réseaux mobiles terrestres.

## 2.3. Justification de la capacité à contrôler les émissions de l'ensemble des stations radioélectriques, y compris les stations terriennes, utilisant les assignations de fréquences

Pour la démonstration, le contrôle des émissions du stations terriennes sera réalisé directement par la société Constellation technologies & Operations via son centre de contrôle mission situé à Toulouse, en France, et appuyé de deux stations d'ancrage et de quatre terminaux utilisateurs.

Le contrôle des émissions de la charge utile EARLY TEST sera effectué par un contrat entre la société Constellation technologies et Operations et la société D-ORBIT. Les ordres et télécommandes seront transmises par le centre de contrôle de Constellations Technologies et operations au centre de contrôle de la société D-ORBIT situé à Fino Mornasco, en Italie, qui communiquera en bande S avec ses stations terriennes vers le satellite ION SCV-018 puis distribuera les ordres vers la charge utile EARLY TEST.

Le contrat entre les sociétés Constellation technologies et Operations et la société D-ORBIT comprend des dispositions permettant à Constellations technologies et Operations de demander la coupure des émissions de la charge utile EARLY TEST. Elle confirme ainsi sa capacité à respecter des obligations de contrôle des émissions de l'ensemble des stations radioélectriques, conformément à l'article R. 52-3-7 du CPCE.

Le contrôle des émissions des satellites de la future constellation n'est pas défini actuellement.

_____